

Rapport du Conseil d'Administration

CHER CAMARADE,

Les six mois écoulés depuis la dernière Assemblée générale ordinaire se sont mieux passés pour l'A.O.I.P. que l'on aurait pu le craindre tout d'abord. Comparativement à ce que nous voyons autour de nous, nous devons constater que notre coopérative se trouve dans une situation satisfaisante.

Aussi commencerons-nous notre rapport en souhaitant ardemment que nos camarades encore prisonniers nous soient bientôt rendus pour reprendre, à nos côtés, leur activité interrompue par la guerre.

Nous avons à déplorer la mort de nos camarades retraités : Durpos Alexandre, Martzel Edmond et Faucille, associés; Tabard, auxiliaire, M^{mes} Moulard et Gencel, veuves d'associés.

Les camarades suivants ont fait valoir leur droit à la retraite : Buyle Jean, Briat Edmond, Lebon Victor, Montagne Léon, Radulescu Aralambic, Leroy Jules et Margeridon Georges, associés; M^{mes} Durpos, Quibel et Martzel, veuves d'associés.

Le nombre de retraités est donc, au 2 avril 1941, de 143 : 85 associés, 25 non-sociétaires et auxiliaires, et 33 veuves.

Après avis favorable de la Commission d'organisation du travail, nous proposons à votre approbation, l'acceptation définitive du camarade Letertre Pierre.

Les admissions restées en suspens à l'Assemblée de novembre 1940 seront examinées à la suite de l'Assemblée extraordinaire.

L'effectif du personnel au 2 avril 1941, chantiers y compris, s'élève à 812.

De plus, il faut compter 32 élèves à l'école professionnelle et 10 anciens élèves au cours de perfectionnement.

Se sont fait inscrire au tour de rôle de professionnels, les anciens apprentis de l'A.O.I.P. : Cordier, Laventurier, Toudic, Barrier, Laffitte, Mangis, Lucas, Rouxel, Foulrier et Dutto.

Le personnel travaillant à domicile s'élève à 235.

SERVICE COMMERCIAL

Section P.T.T. — L'enregistrement des commandes se poursuit à un rythme normal.

La plupart des factures sont en voie de liquidation.

L'effort pour perfectionner l'organisation du service se poursuit. C'est ainsi qu'un échéancier permettant de déceler à temps les retards sur les commandes pour les signaler à la C.O.T. et éventuellement demander une prolongation des délais aux clients, a été mis en service.

Par ailleurs, une récapitulation du chiffre d'affaires par mois donne d'intéressants renseignements.

Pour la *Section « privé »*, l'enregistrement des commandes se fait également d'une façon satisfaisante. La S.N.C.F. reste un de nos meilleurs clients.

Des installations comme celle des Assurances sociales, avenue Simon-Bolivar, exécutées sous le contrôle de la direction des Services téléphoniques de Paris, permettront de mettre en valeur le système automatique A.O.I.P. jusqu'à 200 directions.

Quant aux autres commandes, elles sont acceptées sous réserve de la fourniture de matière première par l'Office de répartition; elles sont enregistrées sans conditions de prix ni de délais.

La liquidation définitive de la commande Ratier est en voie d'achèvement.

Les difficultés signalées dans le précédent rapport subsistent en ce qui concerne la liaison avec nos Agences; des tournées d'inspection devront y être faites.

Le service « Installations et dépannage » voit, par suite des nouveaux contrats d'entretien, son travail augmenter de jour en jour.

SERVICE TECHNIQUE

Le volume des travaux confiés au Service technique est toujours très important.

Afin de réduire les temps d'études, qui ont une répercussion parfois appréciable sur les délais d'exécution des marchés, nous nous trouvons actuellement dans l'obligation de faire appel à trois nouveaux ingénieurs, qui seront répartis comme suit :

Un pour le service des Appareils de mesures, en remplacement d'un ingénieur actuellement prisonnier;

Un pour le Laboratoire, pour seconder le chef de service;

Et enfin un pour le service Téléphonie, le jeune ingénieur embauché il y a quelques mois nous ayant quittés.

L'activité du service se décompose comme suit :

Département Téléphonie.

Les études sur les automatiques R. 6 ont été particulièrement activées pendant ces derniers mois, et toute la documentation est maintenant au point. Il a été procédé à une remise en service partielle de l'autocommutateur de Charleville et les travaux de réfection se poursuivent actuellement.

Pour l'automatique rural, il a été mis au point une gamme de groupes de relais de circuits ruraux pour centres manuels type FM. L'étude des équipements ruraux des centres de Nancy et Perpignan se poursuit.

Quelques installations particulières, notamment Le Havre, ont été exécutées avec du matériel extensible dans des délais très courts, malgré les difficultés matérielles rencontrées lors du montage.

Le programme d'amélioration du matériel de multiples extensibles s'est poursuivi par l'étude d'un bâti de chercheurs mural, d'une nouvelle bobine thermique et d'un montant rainuré en tôle pliée.

Un certain nombre d'études a été réalisé pour les besoins de la clientèle privée et des grandes administrations. Les études sur les matières de remplacement suivent leur cours.

Département Laboratoire.

L'étude sur les dispositifs à courants porteurs se poursuit toujours; les demandes de la clientèle en étendent constamment le champ d'application; c'est ainsi que son adaptation pour l'exploitation des circuits ruraux a été entreprise.

Les études sur l'utilisation de la poudre de fer n'ont pu être menées activement par suite du manque de poudre; l'usine de Viry n'ayant pu, jusqu'à présent, en raison de la période de mise en route, nous fournir que des échantillons pour essais de la qualité. Nous avons bon espoir que la qualité désirée sera obtenue incessamment, mais nous devons améliorer sensiblement l'installation réalisée si nous voulons arriver à un prix de revient qui ne soit pas prohibitif.

Département Appareils de mesures.

Ce département a toujours à faire face à de nombreuses demandes de la clientèle privée et des grandes administrations.

Un nouveau commutateur de haute précision a été réalisé et la fabrication pourra être entreprise prochainement.

Les efforts pour une standardisation du matériel ont abouti dans le domaine des boîtes d'essais; un de nos types étant actuellement adopté par plusieurs grandes administrations.

Département Marine.

L'étude des gyros types A et B et de leurs accessoires sera terminée très prochainement puisque son état d'avancement peut être évalué à 82 %.

L'état de la fabrication a suivi une progression analogue et nous pouvons dire que maintenant nous sommes en mesure de répondre favorablement à une demande d'équipement de navires, dans un délai raisonnable.

En outre, une étude sur la normalisation des réglages et des essais a été entreprise qui doit aboutir à une réduction notable du temps de mise au point.

Bureau d'études.

Ce service a toujours à exécuter un travail très important, tant pour suivre les études du service technique et en établir la documentation, que pour la mise à jour des dossiers.

Archives.

Ainsi que nous vous le disons par ailleurs, nous avons été dans l'obligation de créer une nouvelle section dans ce service, celle des états de matières. Il en est résulté une augmentation appréciable du personnel, qui était absolument indispensable si nous voulions pouvoir continuer à travailler. C'est en effet des renseignements qui sortent de ce service, et de leur rapidité de transmission que dépendent nos approvisionnements en matières. C'est donc un des services les plus importants pour l'activité de notre coopérative et nous y apportons toute notre attention.

La section des nomenclatures, qui avait un certain retard à combler, a été renforcée pour arriver à une plus grande rapidité d'exécution, toujours en vue des approvisionnements.

L'organisation de ce service se poursuit donc pour l'adapter aux besoins, et nous espérons obtenir sous peu des résultats satisfaisants.

ACHATS

A présent, toute matière première est contingentée. Pour en obtenir, il faut adresser pour chaque mois de travail à exécuter et pour chaque commande, une demande dûment justifiée au groupe relevant du Comité d'organisation professionnelle, lequel, par l'intermédiaire du Centre de répartition, transmet la demande aux Offices de répartition des différentes matières.

C'est ainsi que, pour le mois de janvier, il a été obtenu de l'Office de répartition des métaux non ferreux, environ 61 % des quantités de métaux demandées.

Pour les matières devenues introuvables, des produits de remplacement doivent être adoptés.

Grosses difficultés pour se procurer des condensateurs remplissant les conditions prescrites; de même pour le ravitaillement en essence, huile, graisse, etc.

Vu le surcroît de travail, nous avons décidé d'affecter un associé de plus à ce service.

EXPÉDITIONS

La location du hangar sis rue Martin-Bernard a dégagé le magasin; les emballeurs y ont été installés. Afin de faciliter la manutention des grands meubles de l'atelier à ce magasin annexe, l'achat d'un chariot électrique a été décidé.

La section « Roulage » se trouve toujours devant les difficultés trop connues pour qu'il soit utile d'y insister.

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

La comptabilité a dû mettre en application, à côté du travail courant, le décret de juillet 1939 relatif à la limitation des bénéfices industriels et commerciaux en temps de guerre. Ce décret prévoyait le paiement de l'impôt sur les bénéfices par commande. Ce n'est que le 30 janvier 1941, quand le travail avait été fait, que ce décret fut abrogé. La loi prévoit, à présent, le prélèvement en prenant comme base la période de seize mois, comprise entre septembre 1939 et décembre 1940, comparée aux 16/12 de la moyenne des bénéfices des années 1937-38.

Tous les comptes ouverts par suite de l'exode ont été régularisés.

La division *Travaux en cours et prix de revient* a pu revenir, depuis février, à un horaire normal. L'acquisition d'une machine à calculer avec impression et totalisation par colonnes a facilité l'exécution du travail.

Le retard sur les résultats des commandes « Clients » et des commandes « Stocks » a été rattrapé.

Malgré qu'une sensible amélioration ait été obtenue, certaines erreurs ont encore été relevées dans l'affectation des bons rouges et des bons noirs. Nous demandons aux chefs d'équipes de porter toute leur attention sur la comptabilité d'équipe, qui est la base de toute la comptabilité de la maison.

La section *Prévision matière* a continué à enregistrer les prévisions au fur et à mesure du passage des nomenclatures. Pour fournir au Service des Achats les justifications de commandes qui lui sont demandées par les Comités d'organisation, les méthodes employées jusqu'à présent se sont avérées nettement insuffisantes. Aussi, une section « Matière première » a dû être créée dans le service « Archives ».

La section *Main-d'œuvre* a rattrapé le retard qu'elle avait, aussi bien dans la partie « Assurances sociales » que sur les « Cartons de salaires ». Elle pourra bientôt s'occuper de la « compensation » assurée par le service commercial.

Cependant, certaines difficultés subsistent, notamment : manque de communication avec la zone libre pour le règlement des déplacements, nombre insuffisant de machines à écrire et à calculer, impossibles à se procurer actuellement, dispersion des services ayant à travailler ensemble et utilisant la même documentation, enfin et surtout, manque de place, ne permettant pas une disposition rationnelle du personnel et de la documentation.

USINE ANNEXE

L'usine de Tours a été passagèrement réquisitionnée. Actuellement, elle est libre et sa location est imminente.

ORGANISATION DU TRAVAIL

La terminaison des marchés ruraux fait l'objet d'une attention soutenue, afin d'achever dans l'année en cours cette importante commande.

La C.O.T. a été gênée dans l'exécution de ces marchés par le manque de place et aussi par la priorité donnée à des commandes urgentes. Nous espérons que les mesures prises (location du hangar rue Martin-Bernard, construction légère), permettront de pallier au manque de place, devenu d'autant plus aigu que l'encombrement des appareils a augmenté. Un projet d'adjonction de travées au bâtiment neuf et un autre de construction passage Foubert, sont à l'étude pour être réalisés dès que les disponibilités financières le permettront.

Le Conseil a écarté la solution qui consistait à prendre provisoirement le réfectoire pour en faire un atelier.

Les aménagements des bureaux du gyro-compas et des archives permettent un travail plus rationnel.

Pour permettre une meilleure coordination des travaux d'entretien des bâtiments, un camarade a été spécialement chargé de cette tâche. Les constructions importantes seront néanmoins suivies par un délégué du Conseil et le responsable de la C.O.T.

Malgré le manque de matière première, la C.O.T., tout en évitant les arrêts de certaines équipes, s'est efforcée de répartir la matière afin de terminer les commandes très avancées.

Dans ces circonstances, l'exécution des gros marchés n'a pu être menée comme nous procédions autrefois.

Les études et essais des matières de remplacement nécessitent un travail de longue haleine; certains résultats ne seront appréciables que dans un temps assez éloigné.

Le plan d'achat d'outillage qui avait été établi antérieurement n'a pas été perdu de vue, mais la situation actuelle nous fait craindre des difficultés pour obtenir un matériel de fabrication et de précision tel que nous le désirons.

Une autre grosse difficulté, à côté du manque de matière et du manque de place, a été le grand froid de cet hiver. Le Conseil, soucieux d'assurer du travail aux camarades, a recherché plusieurs palliatifs. Dans la mesure du possible, des radiateurs électriques et des poêles à sciure furent installés, des boissons chaudes distribuées et les horaires aménagés.

Pour le travail à domicile, un minimum par semaine est fixé. Les camarades ne le faisant pas, retardant ainsi d'une façon anormale la production de l'atelier et immobilisant la matière première tellement précieuse, seront rayés des listes.

GÉNÉRALITÉS

L'Assemblée devra statuer sur le cas d'un comptable embauché au début de la guerre, donnant satisfaction dans son travail, mais ayant dépassé la limite d'âge statutaire.

L'école d'apprentissage et le cours de perfectionnement fonctionnent normalement. Vous trouverez d'autre part, le rapport de la Commission de l'école.

La solidarité continue à être payée aux compagnes de nos camarades prisonniers. Parallèlement à cela, et vu les difficultés de leur envoyer des colis, un pécule leur a été constitué à partir du 1^{er} janvier 1941, à raison de 50 francs par mois. Cet argent, ainsi que celui des souscriptions, leur sera remis à leur retour.

Le Conseil a proposé la candidature du camarade Delagarde au poste d'administrateur de la Banque coopérative. L'Assemblée générale de la Banque coopérative a ratifié ce choix. D'autre part, il continuera à représenter l'A.O.I.P. à la Caisse de compensation, son mandat ayant été renouvelé.

Un petit différend qui opposait le Conseil à la Banque coopérative a été réglé à l'amiable. Il s'agissait du principe de la contre-signature des chèques par un administrateur (qui pouvait être le président); ce principe avait été décidé à l'Assemblée générale de 1930 et, à la suite des nouvelles lois, la Banque coopérative ne voulait plus le reconnaître. Après un échange de lettres et la consultation de deux juristes, la Banque a bien voulu admettre le point de vue de l'A.O.I.P.

Nos camarades Puybonnieux et Honoré étant arrivés à fin de mandat, vous aurez à élire deux administrateurs.

Nous avons dû faire face à de grosses dépenses exceptionnelles telles que : les préavis au personnel licencié en juin, la solidarité aux mobilisés et prisonniers et enfin les indemnités de repliement payées à tout le personnel présent au 1^{er} septembre 1939.

Néanmoins, le bilan que nous soumettons à votre approbation se solde, vu les circonstances de l'année 1940, d'une façon assez satisfaisante.

Voici, camarades, brièvement résumée, l'activité de notre A.O.I.P. depuis la dernière Assemblée générale; avec la collaboration de tous, nous espérons pouvoir surmonter de même les difficultés de l'avenir.

LE CONSEIL.
